Québec

Gouvernement du Québec
**Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport**
**Ministre de la Famille**
**Ministre responsable de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine**

Québec, le 22 mars 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite aux questions inscrites au feuilleton, par le député de Saint-Jean, M. Dave Turcotte, le 25 février 2016, au sujet du *Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation* (ci-après: « programme PACTE »).

Tout d'abord, il y a lieu de rappeler que le 15 septembre 2015, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité la motion suivante :

> «Que l'Assemblée nationale reconnaisse l'ampleur du problème de l'analphabétisme au Québec et de ses conséquences ainsi que ses liens indéniables avec la pauvreté et l'exclusion;
>
> «Que l'Assemblée nationale reconnaisse la nécessité d'adopter des mesures structurantes pour lutter contre l'analphabétisme au Québec;
>
> «Que l'Assemblée nationale reconnaisse le rôle essentiel joué par les groupes populaires d'alphabétisation dans leur communauté – dont plusieurs représentants sont avec nous aujourd'hui, M. le Président – pour, d'une part, contrer l'analphabétisme et, d'autre part, pour appuyer des milliers d'individus dans leur cheminement vers l'écrit et l'amélioration de leurs conditions de vie.»

**Québec**
1035, rue De La Chevrotière, 16e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
**Téléphone : 418 644-0664**
Télécopieur : 418 646-7551
ministre.education.loisir.sport@education.gouv.qc.ca

**Montréal**
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1
**Téléphone : 514 873-9342**
Télécopieur : 514 873-9395

Ministère de la Famille
425, rue Saint-Amable, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
**Téléphone : 418 643-2181**
Télécopieur : 418 643-2640

De plus, la participation depuis plus de dix (10) ans du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur témoigne également de l'importance qu'il accorde aux enjeux reliés à l'alphabétisation.

Il est aussi important de souligner qu'en 2015-2016, plus de 183 organismes ont bénéficié du programme PACTE lequel dispose pour la présente année financière d'un montant total de 17,55 M$. De ce montant, plus de 12,8 M$ ont été octroyés à 128 organismes œuvrant en alphabétisation.

Finalement, quant au respect des conventions d'aide financière 2015-2018, intervenues en application du programme PACTE, nous entendons les respecter, et ce, en application de ce qu'elles contiennent.

Veuillez agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,

SÉBASTIEN PROULX